CHU de POITIERS

Construction d'un bâtiment IRM - SCANNER



MAITRISE D'OUVRAGE

CHU de POITIERS
2 rue de la Milétrie CS 90577
86021 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 44 44 44

Bureau de contrôle : BUREAU ALPES CONTROLE
3 rue de la Goélette
86280 SAINT BENOIT
Tél :05 45 70 36 88

Coordonnateur SPS : Stéphane ROZE (CHU POITIERS)
2 rue de la Milétrie CS 90577
86021 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 44 48 96

Coordinateur SSI : EXPERTIGNIS
65 avenue du Portugal
82000 MONTAUBAN
Tél : 06 74 35 59 35

OPC : ACT86
23 rue Maryse Bastié
86580 BIARD
Tél. 06 98 04 22 69

MAITRISE D'OEUVRE

Architecte mandataire : TLR Architecture & Associés
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 57 59 04 70

Architecte associé : CORSET ROCHE & Associés
5 rue de la Marne
86000 POITIERS
Tél : 05 49 58 39 26

Economie de la construction : AEC Ingénierie
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 56 33 95 00

BET TCE : AEC Ingénierie
13 rue Roger Mirassou
33800 BORDEAUX
Tél. :05 56 33 95 00

BET VRD sous-traitant AEC : VIATEC ECO
8 mail Barthélémy Thimonnier
77185 LOGNES
Tél. :01 64 26 71 24

Lot 13 SIGNALETIQUE

Date : Juillet 2026

ECHELLE : SO

DOSSIER DCE

CODE PROJET	PHASE	EMETTEUR	LOT	NIVEAU	ZONE	TYPE	NUMERO	INDICE
GIS	DCE	AEC	ARC	-	-	PE	13	

Sommaire

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE 2

1.1 DISPOSITIONS GENERALES 2
1.1.1 Etendue des travaux 2
1.1.2 Conception générale 2
1.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES 2
1.2.1 Normes et réglements 2
1.2.2 Echantillons 2
1.2.3 Conception des ouvrages 3
1.3 MISE EN OEUVRE 3

2 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE EXTERIEURE 4

2.1 IDENTIFICATION - EXTERIEUR 4

3 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE INTERIEURE 5

3.1 IDENTIFICATIONS - INTERIEUR 5

1 DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE

1.1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1.1 Etendue des travaux

Les travaux du présent lot comprennent :

- Tous les plans d'atelier, détails techniques propres à chaque type d'ouvrage conformément à la typologie définie dans le présent dossier.
- La fourniture d'un cahier des contenus.
- La fourniture de prototypes à soumettre à la validation de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre
- La fourniture d'un cahier des constantes graphiques (couleurs, typographie, ligne pictogramme) et tout bon à tirer nécessaire.

L'entrepreneur devra remettre ces trois dossiers au maître d'ouvrage pour validation avant exécution de ses ouvrages.

- La fourniture et le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et le réglage de chaque ouvrage.
- La protection des ouvrages et l'enlèvement de cette protection.
- Le scellement de calfeutrement.
- L'enlèvement des débris et emballages, le nettoyage du site après exécution.
- L'entrepreneur aura prévu la totalité des équipements nécessaires à la bonne exécution de ses ouvrages.

Le titulaire du marché devra référencer / numéroter chaque point de repérage en plan et les reporter dans tableau des contenus à destination de la MOA pour que celle-ci puisse renseigner les contenus souhaités.

1.1.2 Conception générale

Le système signalétique à mettre en œuvre comprend :

- L'identification extérieure de l'établissement.
- L'indication et la localisation des différents services accessibles au public depuis l'accueil intérieur.
- Le fléchage des itinéraires pour accéder aux différents services et retour.
- L'identification de chaque service.
- L'identification de chaque local.

L'entrepreneur soumettra à l'appui de son offre les maquettes des matériels qu'il propose, accompagné de références et photos de chantiers similaires au projet défini dans le présent dossier.
Il devra également fournir un plan d'implantation des différents éléments.
Les plans de repérage fournis dans le DCE sont purement indicatifs et non exhaustifs ; l'entreprise doit prévoir l'ensemble de la signalétique nécessaire pour la bonne orientation des visiteurs.

1.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

1.2.1 Normes et réglements

Les travaux faisant l'objet du présent lot seront exécutés conformément aux normes et règlements en vigueur s'y rapportant.

De plus l'entreprise devra assurer les garanties suivantes :

- garantie de 3 ans sur tous défauts de fabrication et matériaux.
- garantie de 7 ans sur la ligne de produit pour tout remplacement ou complément du système.
- garantie de 8 ans sur la tenue des couleurs et de la colle des vinyles utilisés.

L'ensemble des matériels proposés devra être conforme au règlement du 25 juin 1980 concernant la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public (art AM 9 et 10).

1.2.2 Echantillons

Avant exécution et commande, l'entrepreneur devra présenter pour agrément au maître d'ouvrage les échantillons de matériels signalétiques, de quincaillerie et de revêtements; un jeu d'échantillons acceptés devra rester sur le chantier.

1.2.3 Conception des ouvrages

L'entrepreneur établira selon les nécessités les plans et détails d'exécution des ouvrages de signalétique.
Il établira les plans ou nomenclature quantitative de repérage des ouvrages.

L'entrepreneur établira un tableau des contenus (comprenant numérotation de chaque ouvrage et information apposée), tableau des contenus pré-rempli par l'entreprise en EXE avec les noms des locaux ou les directionnels suggérés puis renseignés / corrigés par la MOA.

1.3 MISE EN OEUVRE

Implantation
L'implantation sera définie par le maître d'œuvre et le Maître d'ouvrage, en liaison avec l'entrepreneur.

Trous, scellements, calfeutrements
L'entrepreneur aura à sa charge :

- Les fondations, scellement des mâts et autres supports
- Les trous, percements, scellements et calfeutrements nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages.
- Tous les dispositifs de fixation murale et suspension des ouvrages par visserie ou collage selon la nature du support.
- Toute fixation devra être invisible.

Le prix sera global et forfaitaire et comprendra toutes les sujétions de fixation et mise en œuvre.

2 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE EXTERIEURE

Se reporter au Carnet de signalétique, pour implantation et détails des ouvrages de signalétique.

2.1 IDENTIFICATION - EXTERIEUR

Enseigne extérieure

Fonction :
Nom de l'établissement

Nature du média :
Lettrage découpé acier thermolaqué.
Ep. 3 mm minimum.
Fixation invisible par tiges de scellement, compris reprise du revêtement du support si dégradé par la fixation.

Dimensions :
Ht 700 mm

Localisation :
- sur façade recevant l'entrée principale.

Plaque d'entrée

Fonction :
Identification des entrées

Nature du média :
Plaque en tôle d'aluminium.
Décor vinyle impression numérique.
Fixation mécanique invisible.

Dimensions :
Ht 600 x 500 mm.

Localisation :
- pour les deux entrées.

3 DESCRIPTIONS DES TRAVAUX DE SIGNALETIQUE INTERIEURE

3.1 IDENTIFICATIONS - INTERIEUR

Identification secteur

Fonction :
Identifier le secteur ou pôle

Nature du média :
Lettrage découpé dans plaque alu composite ép. 2 mm.
Fixation invisible.

Dimension :
Ht 250 mm

Localisation :
- RDC : GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché .

Locaux spécifiques

Fonction :
Identifier les locaux spécifiques

Nature du média :
Vinyle adhésif imprimé.

Dimension :
Diam. 600 mm

Localisation :
- RDC : GIS/RC/DH/17-box prépa patient , GIS/RC/DH/24-box prépa patient , GIS/RC/DH/26-box prépa patient , GIS/RC/DH/30-box prépa patient , GIS/RC/DH/32-box prépa patient , GIS/RC/DH/39-box prépa patient , GIS/RC/DH/41-box prépa patient , GIS/RC/DH/45-box prépa patient , GIS/RC/PP/18-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/28-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/33-Prépa patient/attente couché , GIS/RC/PP/43-Prépa patient/attente couché .

Locaux communs

Fonction :
Identification des locaux communs accessibles au public

Nature du média :
Pictogramme vinyle adhésif découpé.

Dimension :
Ht. 250 mm

Localisation :
- RDC : GIS/RC/SA/08-Sas Sanitaire patients , GIS/RC/SA/09-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/10-Sanitaire patients , GIS/RC/SA/25-Sanitaire PMR , GIS/RC/SA/40-Sanitaire PMR .

Bureaux

Fonction :
Identifier le numéro, la spécialité et le nom du ou des occupants
> Nom des occupants des bureaux (1 plaque par poste)

Nature du média :
Numéro + plaques nominatives.
Vinyle adhésif découpé.
Ht 100 mm.

...Suite de "Bureaux Fonction : Identifier le numéro, la spéci..."

Plaques interchangeables (1 plaque par poste).
Profil alu + PMMA coulissant.
45 x 150 mm.

Localisation :
- RDC : GIS/RC/BU/13-Bureau administratif .

Locaux communs (non accessibles au public)

Fonction :
Identification des locaux communs non-accessibles au public ou locaux de service

Nature du média :
Lettrage adhésif découpé.

Dimension :
Ht. 30 mm

Localisation :
- RDC : GIS/RC/DO/56-Douche Vestiaires , GIS/RC/LL/49-Linge propre usage unique , GIS/RC/LP/51-L. ménage , GIS/RC/LP/52-Déchets , GIS/RC/LT/12-L.T. Cfa , GIS/RC/LT/16-Local technique IRM , GIS/RC/LT/31-Local technique IRM , GIS/RC/RN/14-Rangement 1 , GIS/RC/RN/50-Pharmacie/contraste , GIS/RC/RP/53-Salle de pause commune , GIS/RC/RV/48-Rangement 2 , GIS/RC/SA/47-San. , GIS/RC/SA/55-San. Vestiaires , GIS/RC/SR/20-poste de commande , GIS/RC/SR/21-Interprétation , GIS/RC/SR/22-Interprétation , GIS/RC/SR/27-poste de commande , GIS/RC/SR/35-poste de commande , GIS/RC/SR/36-Interprétation , GIS/RC/SR/37-Interprétation , GIS/RC/SR/42-poste de commande , GIS/RC/VE/54-Vestiaires .

Etiquettage CHU

Fonction :
Identifier le local, la gaine, etc.

Nature du média :
Tôle de fond en aluminium épaisseur 5/10° mm.

Dimension :
H. 10 x 50 mm

Implantation :
Sur chaque huisserie (portes et placards techniques)

Gaines techniques

Fonction :
Identifier les gaines techniques
> Nature et numéro de la gaine technique

Nature du média :
Support en tôle d'aluminium épaisseur 18/10° mm.
Informations et décors obtenus en impression numérique sur vinyle adhésif.
Fixation par collage.

Dimensions :
H. 80 x 80 mm

Implantation :
Sur chaque placard technique.